

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 2 décembre 2013 à 19h00, reprise le 18 décembre 2013 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débute.

2013-311 TRAVAUX RUE CROUSSETTE EN RAPPORT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 415.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on paie les factures suivantes :

- Garage Bertrand Ross Inc. (867229) :	348,71\$
- Les Entreprises Cons.St-Raymond Inc. (34063)	5 613,66\$
- Plomberie G.D. Gauthier Inc. (22625) :	837,92\$
Plomberie G.D. Gauthier Inc. (22619) :	<u>3 486,26\$</u>
Total :	4 324,18\$
- Dickner Inc. (R451481) :	347,80\$
- Leblanc Environnement (8292) :	1 623,17\$
- Béton Provincial Ltée (382) :	148,54\$

2013-312 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS – DÉCEMBRE 2013.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Alain Dugas maire a présenté au conseil municipal et aux citoyens présents ce rapport sur la situation financière de la municipalité de Les Méchins – Décembre 2013.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir au nom du conseil municipal de Les Méchins de vous présenter un rapport traitant des résultats des derniers états financiers, quelques indications préliminaires sur l'exercice financier en cours et les orientations pour l'année 2014.

ANNÉE 2012

Les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2012 révèlent un surplus accumulé de 375 993 \$. La firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton a vérifié les états financiers et a présenté son rapport au conseil municipal de Les Méchins le 16 septembre 2013 pour approbation.

ANNÉE EN COURS - 2013

Les recettes budgétées de l'année 2013 sont de 2 244 556 \$. Cependant les recettes de l'exercice devraient être près de 2 323 896 \$. Ces recettes supplémentaires peuvent être décrites comme suit : - Taxes supplémentaires perçues d'environ 16 500\$, subvention de \$ 50 000 pour les travaux de revêtement bitumineux, et un montant d'environ 13 500 de plus pour services rendus et imposition de droits (mutations immobilières, droits carrières/sablières et autres).

Les dépenses totales prévues au budget 2013 étaient de 1 691 856 \$ plus un remboursement en capital de 552 700 \$ pour un budget total de dépenses de 2 244 556 \$. Toutefois, les dépenses de l'exercice incluant le remboursement en capital, sont estimées à 2 162 928 \$, pour une économie de 81 628 \$.

Ces résultats préliminaires nous laissent donc présager un surplus budgétaire pour l'année en cours. Au courant de l'année nous avons effectué des dépenses de 109 616 \$ à même le surplus accumulé non affecté. Ces dépenses ont servi pour l'engagement d'un ingénieur et d'un architecte pour le dossier de la nouvelle caserne de pompiers, aussi pour l'engagement d'ingénieur, d'arpenteur-géomètre et pour payer une partie des dépenses pour les travaux de la rue Croussette. Nous envisageons aussi des dépenses supplémentaires pour l'opération de l'usine de traitement de l'eau potable.

Voici les taux de taxation de **2012** et de l'année **2013**.

	2012	2013
Foncière générale :	1,16\$ par100\$ d'évaluation	1,15\$ par100\$ d'évaluation
Sûreté du Québec :	0,09\$ par100\$ d'évaluation	0,10\$ par100\$ d'évaluation
Aqueduc :	100 \$ par logement	250 \$ par logement
Égout :	100 \$ par logement	100 \$ par logement
Ordures :	268 \$ par logement	268 \$ par logement
Spéc. Eau :	0.13\$ par100\$ d'évaluation	0.15\$ par100\$ d'évaluation
Spéc.égout :	0.02\$ par100\$ d'évaluation	nil
Spéc.eaux usées :	0.07\$ par100\$ d'évaluation	0.08\$ par100\$ d'évaluation
Spéc. LET-Matane :	0.03\$ par100\$ d'évaluation	0.04\$ par100\$ d'évaluation
Boues fos.sept :	:209,55 \$ par fosse septique	nil

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2013-2014-2015

La municipalité de Les Méchins n'avait rien prévu pour le programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015.

Les principales activités de l'année 2013

- Projet quartier résidentiel (Réf. Rue Croussette);
- Mise à niveau de la politique de conditions de travail;
- Demandes de soumissions pour les travaux de la caserne de pompiers;

Orientations générales pour 2014

- Finalisation de la phase 1 du projet quartier résidentiel;
- Ouverture d'un accès aux plongeurs des Ilets;
- Réflexion sur l'établissement d'un programme de compostage municipal;
- Travaux de rénovation pour la nouvelle caserne des pompiers;
- Mise en place d'un cahier de charges pour les services et infrastructures.

LISTE DE FOURNISSEURS EN DATE DU 14 DÉCEMBRE 2013 COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 10 000 \$.

- André Nolin arpenteur-géomètre	14 928,87\$
- Jean-Pierre Chamberland Avocat Inc.	15 955,71\$
- Desjardins Sécurité Financière	12 532,38\$
- Distribution Brunet Inc.	23 747,05\$
- Garage Bertrand Ross.	17 047,10\$
- Groupe Ultima Inc.	48 028,00\$
- Groupe Voyer Inc.	16 884,24\$
- Hydro-Québec	92 179,76\$
- Leblanc Environnement Inc.	11 933,88\$
- Loisirs de Les Méchins Inc.	15 185,23\$
- Bouffard Sanitaire Inc.	61 411,46\$
- MRC de la Matanie	559 330,06\$
- Les Pavages des Monts Inc.	74 569,92\$
- Les Pétroles BSL S.E.C.	15 484,83\$
- Produits Sanitaires Unique Inc.	11 419,07\$
- Raymond, Chabot, Grant, Thornton	20 423,54\$
- Roche Ltée.	114 010,24\$
- Samphi 6367321 Canada Inc.	25 530,41\$
- Sel Warwick	11 919,63\$
- Ville de Matane	105 237,78\$
- V03 Inc.	28 941,56\$

LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Rémunération de base annuelle au maire: 4 529,52 \$

Allocation de dépenses: 2 252,76 \$

Rémunération de base annuelle pour chaque conseiller: 1 501,68 \$

Allocation de dépenses pour chaque conseiller: 750,84 \$

RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

Loi 106 (2002, c.37) qui introduit le pouvoir au ministre d'établir des indicateurs portant sur la gestion des organismes municipaux.

Le milieu municipal s'est doté d'indicateurs de gestion qui viennent soutenir la prise de décision des organismes municipaux en vue d'améliorer leur prestation de services. Ces indicateurs permettent aux municipalités d'informer leurs citoyens de leurs résultats en toute transparence.

Chacune des municipalités assume la responsabilité de l'analyse de ses résultats. Parallèlement, le Centre de promotion de l'excellence en gestion municipale a été créé en vue d'identifier les bonnes pratiques de gestion et de les faire connaître. La direction de cet organisme est assumée majoritairement par des représentants du milieu municipal.

Les municipalités locales doivent transmettre chaque année les valeurs obtenues des indicateurs de gestion au Ministère des Affaires municipales et des Régions, à des fins de recherche.

La municipalité peut informer ses contribuables en publiant l'information dans un journal diffusé sur son territoire ou dans un bulletin municipal ou par tout autre mode qu'elle choisit. Chaque municipalité est libre

de présenter l'information sous la forme qu'elle détermine.

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION 2012

Transport routier- Voirie municipale

Coût par kilomètre de voie	551.00\$
----------------------------	----------

Transport routier- Enlèvement de la neige

Coût par kilomètre de voie	2 410.00\$
----------------------------	------------

Hygiène du milieu

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Coût de distribution par kilomètre de conduite	9 287.00\$
Coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau traitée	,05\$
Coût de distribution par mètre cube d'eau	0,32\$

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	0,01\$
Coût du réseau par kilomètre de conduite	3 723,00\$

Sécurité incendie

Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0,31\$
--	--------

ANNÉE 2014

Nous débuterons bientôt la préparation du budget 2014. Les membres du conseil municipal s'appliqueront à planifier la continuité des services au meilleurs coûts possibles.

CONCLUSION

La situation financière de la Municipalité est bonne. Tous les citoyens intéressés par l'adoption du budget 2014 pourront avoir plus de précisions en assistant à la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 20 janvier 2014 à 19h00.

Le maire

Alain Dugas

2013-313 **ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LA SUCCESSION ALAIN SAVARD – FERMETURE D’UNE
PTIE DE LA RUE PARENT.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins procède à la fermeture d’une partie de la rue Parent. Le tout selon la description technique de M. Allan Blais arpenteur-géomètre en date du 13 juillet 2000 sous le numéro 4023 de ses minutes et qui décrit la ptie que la municipalité cède à la Succession Alain Savard.

2013-314 **DOSSIER NO. 139528483 – DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D’IMPUTATION
PAR LA C.S.S.T.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande une révision dans la décision d’imputation par la C.S.S.T. pour le dossier no. 139528483.

2013-315 **ADOPTION DU BORDEREAU 2013-0121 « COMPTES À PAYER ».**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l’unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2013-0121 soient approuvés au montant de 27 552,88\$ plus facture de l’Association des Bénévoles de \$ 750,00; pour un total de 28 302,88\$, et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2013-316 **COMMANDE DE FLEURS POUR 2014.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’on autorise Mme Nadia Bouchard à effectuer les commandes de fleurs pour 2014.

2013-317 **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE.**

Il est 19h50 et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’assemblée soit levée.

Alain Dugas, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

